



Demission gerance sarl malgré dettes non imputable à mon fait

Par **delph06**, le **09/10/2008** à **10:21**

je suis gerante non rémunérée d'une sarl dont l'activité est la défiscalisation immobilière (type loi robien). je suis depuis juillet 2007 commerciale salariée dans cette société. J'ai été "promue" à ce poste de gerante au mois de janvier 2008 car j'étais la seule à avoir droit à la carte T de transaction immobilière sur les 3 associés. Seulement en pratique, c'est un couple de 2 associés qui ont monté cette sarl et gère tout. J'ai découvert la semaine dernière qu'un découvert avait été souscrit auprès de la banque (sans même m'en informer) afin de payer nos salaires. Aujourd'hui, l'on me dit qu'il est impossible de payer mon salaire de septembre alors que j'aurais dû être payée depuis 10 jours, mes réclamations assuyant des excuses minables depuis lors. [s]**Puis-je démissionner de mon poste de gerante sans être inquiété par le caractère endetté de la société et laisser aux personnes qui ont mis la société dans cette situation gérer leur problèmes? quels sont mes droits(salaires, congés payés)?**[/s] merci.